

## Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne

Relevé de décisions – Mercredi 18 juin 2025

Présidence de Monsieur  
Kenza OCCANSEY

**Membres présents :** Marie-Josée BALDUCCHI, Christiane BARRET (visio), Sylvain BOUCHERAND, Jean-Karl DESCHAMPS (visio), Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI (visio), Christèle GRAS-LE-GUEN (visio), Marie-Hélène MEYLING (visio), Kenza OCCANSEY, Marianne TRIVIDIC (visio).

**Membres excusés :** Sylviane GIAMPINO, Julian LAMARE, William MAROIS, Grégoire TIROT, Martine VIGNAU.

**Collège des garantes :** Elsa PILICHOWSKI (visio) et Sandrine RUI.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant (CCTE) s'est réuni, mercredi 18 juin 2025, sous la présidence de M. Kenza OCCANSEY, et a arrêté les décisions suivantes :

### VALIDATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU 10.06.25

Adoption du Relevé de décisions du 10.06.25 (sous réserve d'ajout d'une phrase mentionnant qu'en raison des délais serrés de préparation de la Convention citoyenne, la validation a porté sur une version aboutie, mais non finale du socle documentaire).

### CONSTRUCTION COLLECTIVE DES PISTES D'AUDITIONS DE LA SESSION 2

Une proposition de personnes à auditionner a fait l'objet de discussions. Il a été rappelé que pour la suite des sessions, les citoyens pourront choisir des personnes à entendre, mais que pour la session 1 et 2, il y avait trop peu de temps entre les deux sessions pour réussir à contacter les auditionnés. Il a été arrêté :

- D'expliquer de manière transparente comment le choix des auditionnés a été effectué.
- Que les membres du Comité de gouvernance envoient leurs idées au Secrétariat général de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant.
- La validation des auditionnés s'effectuera par les membres référents sur les sujets "Expertise/socle documentaire/auditions"

Elsa PILICHOWSKI, Garante, a alerté sur le fait de ne pas avoir une approche uniquement institutionnelle des temps des enfants et de faire notamment attention au mot "parties prenantes".

### PROPOSITIONS RELATIVES A L'ORGANISATION DES ATELIERS DANS LES TERRITOIRES

Les principes clés de l'organisation des ateliers dans les territoires ont été présentés. Les ateliers conduits durant l'été permettront d'alimenter la réflexion des citoyenne et citoyens sur les spécificités des territoires avant qu'ils ne rentrent en phase de délibération début septembre.

La proposition de solliciter le réseau préfectoral pour déployer ces ateliers a suscité des retours de plusieurs membres du Comité de gouvernance, indiquant souhaiter élargir les modalités d'organisation de ces ateliers. Cette approche pourrait restreindre l'atteinte de l'objectif final indiqué dans la lettre de saisine. Il a donc été décidé d'ouvrir les sollicitations à d'autres acteurs territoriaux, par exemple les CESER.

Il a été arrêté que les membres du Comité de gouvernance seront amenés à participer aux ateliers en fonction des disponibilités de toutes et tous et des lieux où les ateliers sont organisés. Les garantes pourront également observer ces ateliers.

Kenza OCCANSEY et Marie-Hélène MEYLING ont été désignés référents du comité de gouvernance sur le sujet.

### **PROPOSITIONS RELATIVES A L'ORGANISATION DU PANEL DE JEUNES**

Le Comité de gouvernance valide les critères de constitution du panel d'enfants et d'adolescents (20 jeunes entre 12 et 17 ans). Il a souligné l'importance que le recrutement du panel de jeunes se fasse grâce à des relais d'organisations en lien avec les enfants, en élargissant autant que possible.

### **DEROULÉ DE LA SESSION 1 DE LA CONVENTION**

Sylvain BOUCHERAND, Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI et Marianne TRIVIDIC ont été désignés comme référents du Comité de gouvernance pour la première session. Plusieurs membres se sont proposés pour participer à l'animation des auditions.

Les membres du Comité de gouvernance ont été informés des temps d'ouverture à la presse de cette première session.

### **CHERCHEURS-OBSERVATEURS**

Le Comité de gouvernance valide l'ajout des chercheurs-observateurs reçus après la clôture de l'appel à manifestation d'intérêts.

### **CONSTITUTION DU FORUM MULTIPARTITE DU CESE**

Les membres du Comité de gouvernance ont été informés que le président du CESE a lancé cette semaine un courrier à une liste de parties prenantes pour proposer de participer à une première réunion les réunissant afin de les informer sur les travaux de la Convention.